

NOM DE L'ETABLISSEMENT : COLLEGE GEORGES-CHAUMETON

ADRESSE : 9bis avenue des Pyrénées
31240 L'UNION

N° D'IDENTIFICATION : 0311094W

Année scolaire : 2017-2018

n° de séance : 4

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 30 avril 2018
à compter de 17 h 15**

- Ordre du jour du Conseil d'Administration
- Règlement intérieur
- Affaires administratives
- Compte financier 2017
- Affaires financières
- Questions diverses

EMARGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du Lundi 30 avril 2018

FONCTION	TITULAIRES	Pr	Ex Ab	Remplacé(e) par	SIGNATURE
CHEF D'ETABLISSEMENT	ZABUKOVEC Annie	X			
PRINCIPAL ADJOINT	MOURGUES Erik	X			
GESTIONNAIRE	ARFI Patrick	X			
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	LARROQUE Catherine	X			
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :	- DEPARTEMENT	VEZIAN Marie-Dominique	X		M. D. Apia
	- COMMUNE	MIRASSOU Jean-Jacques		X	ROUX Laurent
		TOULZE Florence		X	
		GODEAS Isabelle		X	
PERSONNALITES QUALIFIEES	BOURDEL Jean-Pierre	X			
	SOULA Manuel				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	JEAN-MARIE Rachel	X			
	PRIVAT Pierre				
	MARTY Olivier	X			
	BOUVAL-BERTIN Prisca				
	SCHWARTZ Jean-Christophe		X	M. SARRAF	
	GENDREU Aicha	X			
	TOBAJAS Charles	X			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE	LACHURIE Nicole	X			
	BONNAY Martine	X			
	PEYROUZET Michel				
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	GAVALDA Emmanuel	X			
	SALA Raphaël				
	PASTEL Jacky	X			
	SERRET-PERES Géraldine	X			
	VERMOREL Elodie	X			
	BRETON Véronique	X			
	FRINGS Céline	X			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	PIGUEL Inès	X			
	PERES Aymeric	X			
	FOUJOLS Louis		X		
TOTAL DES MEMBRES		30			

1 - Le quorum étant atteint, 22 membres présents, Madame la Principale ouvre la séance à 17h20.

Avec l'accord des membres du Conseil, Madame Serret-Peres, assure le secrétariat de séance.

2 - Approbation de l'ordre du jour.

Questions diverses : les fédérations de parents FCPE et APIEU proposent chacune une bourse aux fournitures scolaires.

Madame la Principale soumet l'ordre du jour en évoquant le compte financier en point 2, à l'approbation de l'assemblée.

Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil d'Administration approuve l'ordre du jour à l'unanimité.

3 - Approbation du procès verbal de la séance du 13 février 2018.

Pas de remarque.

Votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil d'Administration approuve le procès verbal du 13 février 2018 à l'unanimité.

Madame Chareton suggère qu'un exemplaire soit transmis à l'espace des diversités et de la laïcité à Toulouse.

Bien sûr les élèves de la classe se sont vus remettre un jeu accompagné des félicitations de la principale.

17h54, arrivée de M.Marty
18h35 départ de M.Sarraf.
22 votants

Affaires administratives : néant

Compte financier 2017

Une présentation du compte financier de l'exercice 2017 est réalisée par Madame Karine Manoux, agent comptable du collège, et de M. Arfi gestionnaire.

Le résultat budgétaire général est déficitaire (-3189.65 €) ; il est la somme algébrique du résultat du Service Général (-19358.51 €) et celui du SRH (+ 16168.86 €).

L'année 2017 a permis de compléter les équipements et mobiliers du collège dotés par la collectivité ; elle a également vu la mise en œuvre de nombreux projets pédagogiques et éducatifs.

Le résultat de l'exercice

Services	Dépenses nettes	Recettes nettes	Résultat 2017	2016	2015
AP	79 938,06	69 987,25	-9 950,81	6 140,81	8719.28
VE	51 989,27	51 989,27	0,00	500,00	1000.00
ALO	143 844,77	134 437,07	-9 407,70	7 980,65	-53.93
TOTAL SG	275 772,10	256 413,59	-19 358,51	14 621,46	96 65.35
SRH	275 874,48	292 043,34	16 168,86	28 070,48	24 084.72
SBN	17 625,00	17 625,00	0,00	-	0.00
TOTAL DES SS	293 499,48	309 668,34	16 168,86	28 070,48	24 084.72
TOTAL DE LA 1ERE SECTION	569 271,58	566 081,93	-3 189,65	42 691,94	33 750.07

La CAF ou l'IAF

- La CAF ou l'IAF est la part du résultat qui dégage un apport ou une diminution de la trésorerie. Elle exclut les effets produits par les sorties d'inventaires, les amortissements et les opérations en capital.
- En 2017, les amortissements réels se sont élevés à 1502.97 €.

Résultat	-3 189.65
Amortissement réel	1502.97
Provision pour risque	
Insuffisance d'autofinancement	-1686.68
Capacité d'autofinancement	

Le fonds de roulement (FDR)

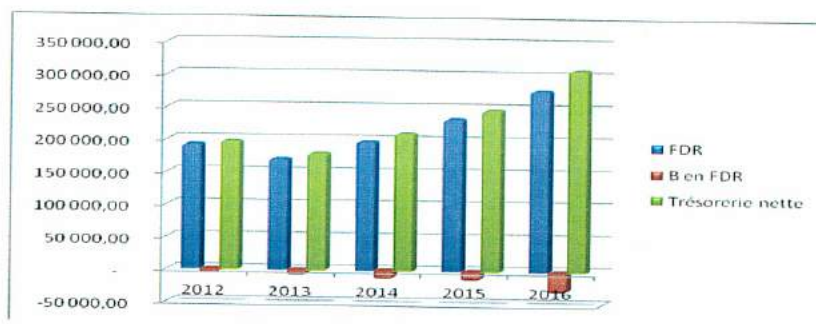
	2016	2017
Fonds de roulement	234 277,78	278 577,02
FDR exercice N-1		
CAF ou IAF	44 299,24	-1 686,68
Investissement sur FDR		2 180,66
Variation du fonds de roulement budgétaire	44 299,24	-3 867,34
Opérations non budgétaires		
Variation du fonds de roulement comptable	44 299,24	-3 867,34
Fonds de roulement FDR exercice N	278 577,02	274 709,68

Après 3 années d'él le FDR s'élève à 175 jours

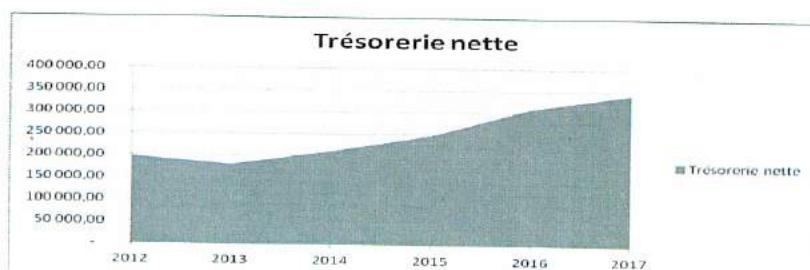
Le besoin en fonds de roulement - (BFDR)

	2016		2017	
	besoins	apports	besoins	apports
Familles	3 652,69		2 521,21	83,97
Tiers divers	2 223,73		1 136,30	
Etat	503,97	22 694,91	4 483,30	27 494,18
Conseil Départemental 31		8 676,62	6 258,79	1 494,61
ASP		607,63		37,39
Charges à payer		11 039,00		57 880,97
Stocks	4 707,75		4 180,62	
Besoin en fonds de roulement				
Dégagement fonds de roulement		- 31 930,02		-68 410,90

La trésorerie



- La trésorerie nette au 31/12/2017 s'élève à **343 120,58€**.



Détail des comptes de réserves après affectation du résultat 2017

➔ SG/16081= 115 729.94

- 109 822.31= réserves disponibles
- 5 907.63= réserves immobilisées

➔ SRH/10687= 164 887.37

- 160 706.75= réserves disponibles
- 4 180.62 = stock

✓ Approbation du compte financier :

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

✓ Affectation du résultat :

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Départ de Mme Manoux

Affaires financières :

- **Contrats, conventions, marchés**

Le conseil d'administration approuve les contrats, conventions et marchés portés dans le tableau ci-dessous.

ORGANISME	OBJET	COÛT en €
VEOLIA PROPRETE	COLLECTE DECHETS RECYCLABLES	Collecte 2 fois/mois : 21+ (2*30)= 81 € par mois
COORDONNATEUR= CD 31	ACCORD CADRE VETEMENT DE TRAVAIL ET EPI DUREE 4 ANS	BPU- MARCHÉ A BON DE COMMANDE
TITULAIRE NON NOTIFIE COORDONNATEUR= CD 31	ACCORD CADRE MARCHÉ DENREES ALIMENTAIRES DUREE 2 ANS RENOUELEBLE 1 FOIS (2019-2023)	BPU- MARCHÉ A BON DE COMMANDE
TITULAIRES NON NOTIFIES		
ATELIER RELAIS OSEE	PRISE EN CHARGE ELEVE	FRAIS DE REPAS 5,10 €
COUVENT DES JACOBINS	PEDAGOGIQUE	Billetterie

21 votants

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

• **Tarifs objets confectionnés segpa 2018**

Désignation	Prix Unitaire
Aubergine Violette de Toulouse	1,00€
Courgette Genovese	1,00€
Concombre Vert Long Maraîcher	1,00€
Courge Musquée Butternet	1,00€
Pastèque Crimson Sweet	1,00€
Melon Pete Gris de Rennes	1,00€
Tomate Zuckertraube 'Cerise rouge'	0,40€
Tomate Bosque Blue	0,40€
Tomate Cuor de Bue	0,40€
Tomate Marmande	0,40€
Tomate Noire de Crimée	0,40€
Tomate Ananas	0,40€
Tomate Roma	0,40€
Basilic Citron	0,40€
Ciboulette	0,40€
Persil commun	0,40€
3 condimentaires	1,00€
Oeillets d'Inde	0,40€
Lichnis	0,40€
Lavande	2,00€

Votants : 21
 Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0

Règlement intérieur :

Les modifications proposées au CA sont des ajustements au fonctionnement du collège. Le changement principal concerne l'interdiction d'utilisation des téléphones portables à la rentrée 2018 dans toute l'enceinte du collège, lors des déplacements, sorties et voyages.

On constate une forte addiction de beaucoup d'élèves dès le matin, pendant les récréations. La propriété du portable au sein du collège n'est pas remise en cause.

Une campagne d'information sera lancée auprès des élèves dès cette fin d'année scolaire. Des activités proposées sur la pause méridienne. Les élèves auront la possibilité de téléphoner en sollicitant le service vie scolaire.

Document joint.

Le RI est adopté à l'unanimité avec les modifications proposées.

Votants : 21
 Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0

Information diverse : Mme Zabukovec évoque un projet des enseignants concernant des conseils de classe bi annuels. Elle est en attente de la réponse du service juridique. Cette proposition sera examinée lors d'un prochain CA.

Questions diverses :

Les 2 associations souhaitent proposer une opération de bourse aux fournitures pour la rentrée 2018. Pour la FCPE, il s'agit de l'opération mise en place les 3 dernières années : commande via un achat groupé auprès d'un prestataire choisi au niveau national. L'opération est réservée aux adhérents de la FCPE (obligation légale).

Pour l'APIEU, l'opération consisterait à permettre des commandes auprès d'un fournisseur local (bureau valley), les parents allant ensuite directement en magasin pour payer et récupérer leur colis.

Après débat et en conclusion, l'aspect légal de la proposition de l'APIEU est à confirmer.

Il y aurait alors 2 opérations de bourse aux fournitures pour la rentrée 2018, faites par chacune des 2 associations et chacune réservée aux membres de l'association.

Cette conclusion est soumise au vote :

Votants : 21
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Madame la Principale remercie les membres du conseil d'administration et lève la séance à 19h45, l'ordre du jour étant épuisé.

Le Secrétaire de séance,

Mme Serret-Peres



La Présidente,

A. Zabukovec

